

30. Des Commissions de la Voirie et d'Hygiène pour la construction d'égouts:

(1) Dans la rue Sherbrooke, de la rue Iberville à la rue Frontenac;

(2) Dans la rue Brébeuf, de l'extrémité de l'égout existant à une distance de 84 verges linéaires vers le nord;

(3) Dans la rue St-Norbert, de l'avenue de l'Hôtel de Ville jusqu'à un point à 100 pieds vers l'est;

(4) Dans l'avenue Oxenden de, l'avenue des Pins à la rue Prince Arthur.

Renvoyé à la Commission des Finances.

31. De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, pour opérer le virement de \$75.00.

32. De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, pour accorder la permission d'installer des machines à vapeur à la Sicily Asphaltum Co., au Nos 43 et 45 rue Prince, et à P. Galibert, à l'angle des rues Amity et Parthenais.

33. De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, pour accorder la permission à MM. A. Jennings & Co., de construire une maison en bois et en métal à l'angle des rues des Soeurs Griees et Wellington.

34. De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, pour accorder la permission à la Canadian Rubber Co. d'occuper les lots situés au coin des rues Notre-Dame et Dorion, pour l'emmagasinage de l'huile de Naphte.

35. De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, pour accorder la permission d'installer des machines à vapeur aux Révérendes Dames de la Congrégation, 486 rue St-Urbain, et à la "Walter M. Lowney Co. of Canada" Limited, 169 rue William.

Sur proposition de M. l'échevin ROBERTSON, appuyé par M. l'échevin SAUVAGEAU.

Il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

36. De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, pour payer l'assurance de \$1,000 aux héritiers légaux de feu Joseph Beaulieu.

Renvoyé à la Commission des Finances.

37. De la Commission des Marchés, pour virer certains items de leurs crédits.

Sur proposition de M. l'échevin LEVY, appuyé par M. l'échevin ROBILLARD,

Il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

38. De la Commission d'Hygiène et des Statistiques, soumettant l'offre et les plans de MM. C. A. Dumaine & Cie pour une morgue moderne.

Déposés sur le bureau pour être étudié en même temps que le premier ordre du jour.

39. De la Commission d'Hygiène et des Statistiques, recommandant la construction des égouts:

(1) Dans la rue d'Argenson, entre les rues Centre et Châteauguay;

(2) Dans la rue Boyer, de la rue DeFleurimont à la rue Beaubien;

(3) Dans la rue Comte, de la rue St-Denis à une distance de 127 verges vers l'ouest;

(4) Dans la rue St-André, entre les rues Gilford et Laurier.

39. De la Commission d'Hygiène et des Statistiques, pour l'abolition de la taxe imposée sur les bains dans les maisons privées.

Renvoyé aux Commissions de la Voirie et des Finances.

40. De la Commission de l'Incinération, pour un crédit de \$357.90 pour l'achat de chevaux.

Renvoyé à la Commission des Finances.

41. De la Commission des Parcs et Traverses, pour défendre l'enlèvement du gazon et du sable du parc LaFontaine.

Question différée.

ACTES

42. Quittance par la Ville de Montréal à la Royal Land Co.

43. Quittance par la Ville de Montréal au propriétaire du lot cadastral 324-29 du village de la Côte St-Louis.

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin SADLER,

Il est

30. From Road and Hygiene Committees, for the construction of sewers:

(1) In Sherbrooke street, from Iberville to Frontenac streets;

(2) In Breboeuf street, from end of existing sewer to a distance of 84 lineal yards northward,

(3) In St. Norbert street, from Hôtel de Ville Avenue to a point 100 feet eastward;

(4) In Oxenden Avenue, from Pine Avenue to Prince Arthur street.

Referred to Finance Committee.

31. From the Fire and Light Committee, to vary \$75.00.

32. From the Fire and Light Committee, to grant permission to erect steam engines to The Sicily Asphaltum Co., at Nos. 43 and 45 Prince street and to P. Galibert, at corner of Amity and Parthenais streets.

33. From the Fire and Light Committee, to grant permission to Messrs. A. Jennings & Co., to erect a wooden and metal building at the corner of Grey Nun and Wellington streets.

34. From the Fire and Light Committee, to grant permission to the Canadian Rubber Co. to occupy lots corner Notre-Dame and Dorion streets for the storage of Naptha.

35. From the Fire and Light Committee, to grant permission to erect steam engines to the Rév. Dames de la Congrégation, 456 St. Urbain street, and to the Walter M. Lowney Co. of Canada, Ltd, 169 William street.

On motion of Alderman ROBERTSON, seconded by Alderman SAUVAGEAU,

It was

Resolved: That said reports be received and adopted.

36. From the Fire and Light Committee, to pay insurance of \$1,000 to legal heirs of late Joseph Beaulieu.

Referred to the Finance Committee.

37. From the Market Committee, to vary certain items of their appropriations.

On motion of Alderman LEVY, seconded by Alderman ROBILLARD,

It was

Resolved: That said report be received and adopted.

38. From the Hygiene and Statistics Committee, submitting offer and plans of Messrs. C. A. Dumaine & Co., for a modern morgue.

Laid on the table to be taken up with the 1st order of the day.

39. From the Hygiene and Statistics, recommending the construction of sewers:

(1) In D Argenson street, between Centre and Châteauguay streets;

(2) In Boyer street, from DeFleurimont to Beaubien streets;

(3) In Comte street, from St. Denis street to a distance 127 yards westward;

(4) In St. André street, between Gilford and Laurier streets.

39. From the Hygiene and Statistics Committee, for the abolition of the tax imposed upon baths in private houses.

Referred to the Road and Finance Committees.

40. From the Incineration Committee, for an appropriation of \$357.90 to purchase horses.

Referred to the Finance Committee.

41. From the Parks and Ferries Committee, to prohibit removal of sod and sand from LaFontaine Park.

Consideration deferred.

DEEDS

42. Release and discharge by the City of Montreal to the Royal Land Co.

43. Release and discharge by the City of Montreal, to proprietor of lot cadastral 324-29 of the Village of Côte St. Louis.

On motion of Alderman VALLIERES, seconded by Alderman SADLER,

It was